Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 54 (1990) **Heft:** 213-214

Artikel: Élément pour une description de bien quantifieur

Autor: Gaatone, David

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399864

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉLÉMENTS POUR UNE DESCRIPTION DE *BIEN* OUANTIFIEUR

Il y a pratiquement accord général pour considérer bien, dans l'un de ses emplois, comme un adverbe désignant la quantité ou l'intensité élevées, et donc équivalent à peu près à beaucoup et à très. Il n'est virtuellement pas un dictionnaire ni une grammaire qui ne le mentionne comme tel. Certes, les exemples proposés ne sont pas toujours très probants. Il semble en effet que le foisonnement des sens ou effets de sens de ce mot soit tel qu'il n'est pas toujours facile de trancher entre la valeur de degré et d'autres valeurs. Ainsi le Trésor (art. bien) propose, parmi les exemples de «valorisation intensive», la phrase l'aînée... a bien six ans, où l'on ne voit en fait nul terme susceptible de gradation, et qui illustre plutôt le sens «confirmatif» de bien (probablement, certainement). Il en est sans doute de même pour l'énoncé Cela vaut bien mille francs, figurant dans le Robert (1960) sous le sens «haut degré, intensité». On ne peut voir non plus dans Il n'est pas trop bien assuré sur ses jambes (ibid.) où bien est lui-même modifié par le quantifieur trop, autre chose que l'adverbe de manière habituel, s'opposant à mal (encore mal assuré sur ses jambes). L'assimilation de bien à beaucoup par le Logos, dans Il a bien réfléchi, ne va pas non plus de soi. On peut, après tout, bien réfléchir sans réfléchir beaucoup, et vice-versa. Un locuteur fera, par exemple, précéder l'annonce de sa décision de j'ai bien réfléchi, mais celle de l'absence de décision plutôt de j'ai beaucoup réfléchi (sans parvenir à me décider). On peut en dire autant de Le rôti est bien cuit où bien ne signifie, tout compte fait, rien d'autre que comme il convient, ainsi que le suggère Culioli (1988:169), et pas nécessairement un degré élevé d'intensité, sens qui ne constitue ici qu'une implication possible. Par ailleurs, est-il justifié de voir dans Joseph est bien incapable d'un tel crime une bonne illustration de la valeur intensive de bien? Très, et bien entendu beaucoup, seraient impossibles dans un tel contexte, l'adjectif incapable, de par son sémantisme négatif, n'admettant pas de gradation. Bien semble avoir plutôt ici un sens paraphrasable par vraiment, tout à fait, très probablement, assez proche, il est vrai, de la valeur intensive, et peut-être même à l'origine de cette valeur, mais qui désigne essentiellement la conviction profonde du locuteur quant à la vérité de son énoncé plutôt que le degré élevé de l'incapacité. Ce cas est comparable à celui de *vide*, que mentionne Molinié (1977:62), et dont il écrit que « *complètement*, *absolument* peuvent accompagner des adjectifs qui n'admettent pas le degré». Ainsi *le seau est* *assez/*peu/*très/vide, alors qu'on acceptera *le seau est complètement/bien/vide*.

Il faudra donc prendre garde à n'utiliser autant que possible que des exemples où la valeur intensive-quantitative est suffisamment nette pour ne laisser place à aucune autre interprétation. Cette valeur, appréhendée en général intuitivement, peut être quelquefois mise en évidence par le contexte, comme, par exemple, dans l'énoncé suivant:

«Une occurrence de *mar* en moyenne tous les 16 vers de Roland, c'est énorme. Beaucoup moins certes que pour le verbe *estre...*, mais bien plus que pour les éléments lexicaux», B. Cerquiglini, *La parole médiévale*, Minuit, 1981:129.

L'alternance de beaucoup et de bien dans une même phrase, devant des mots du même type, moins et plus, sans qu'en découle une quelconque différence de sens et, manifestement, à la seule fin d'éviter une répétition, illustre à la perfection la forte équivalence entre les deux adverbes. En effet, on aurait tout aussi bien, et toujours sans réelle modification de sens, admis deux fois bien, ou deux fois beaucoup, ou encore l'ordre inverse des deux mots. Mais si ce type d'exemples permet d'étayer les rapprochements intuitifs que l'on établit entre les deux mots, il n'autorise pas pour autant à postuler entre eux une parfaite synonymie dans tous les contextes.

La comparaison de *bien* avec *très* et *beaucoup*, du point de vue de leurs distributions respectives, en fait apparaître les nombreuses particularités. Tout d'abord, *bien*, quantifieur, n'admet pas, comme *beaucoup*, d'emploi absolu (cf. aussi, à ce sujet, Martinon, 1927:504, Wartburg, 1958:350, Guillaume in Pottier, 1962:164, Le Bidois, 1968:594, Dupré, 1972, art. *bien*, Wilmet, 1986:123):

- Une carrière d'acteur, ça doit être difficile quand on est timide?
 Effectivement, ça l'est beaucoup au début.
- *Effectivement, ça l'est bien au début / Effectivement, ç'est bien difficile au début.

De même:

Catherine a beaucoup de courage / ... a bien du courage.

Mais:

- A-t-elle du courage? Beaucoup. Elle en a beaucoup.
- *Bien. *Elle en a bien.

En fonction sujet, on rencontre un comportement similaire:

Beaucoup de choses restent à faire / Bien des choses restent à faire.

Beaucoup reste à faire. / *Bien reste à faire.

De ce point de vue, bien s'oppose aussi à très, qui, bien qu'alternant obligatoirement avec beaucoup dans certains contextes de substitution, connaît, du moins en français moderne, un emploi absolu quand la substitution se fait par simple effacement (ellipse). Le fait avait déjà été noté par Martinon (1927:98 n. 1), qui rejette cet usage sur le plan normatif, tout en observant que « ç'a été un moment la mode » (cf. aussi, à ce sujet, Gaatone, 1981:76):

- Est-ce difficile? *Ça l'est très. Ça l'est beaucoup.
- Très!
- *Ca l'est bien. *Bien!

Remarquons qu'il ne s'agit pas ici d'une impossibilité de cooccurrence avec un élément anaphorique pronominal ou une anaphore nulle (c'est-à-dire, non-répétition du terme déjà donné dans le contexte). Il suffit en effet que *bien* soit intégré dans un syntagme pour que son emploi devienne possible:

Je n'ai pas ces ennuis-là, mais j'en ai beaucoup d'autres / j'en ai bien d'autres.

On pourrait dès lors être tenté de généraliser à partir de ces distributions en postulant pour bien une stricte interdiction d'occurrence à la finale absolue. Une telle formulation achopperait cependant sur certains cas d'emploi de bien portant sur des verbes, où cet adverbe paraît fonctionner comme intensif. Mentionnons ici cet exemple de Moignet (1974:147), à propos duquel l'auteur parle de « quasi-synonymie »:

Cela me plaît bien / Cela me plaît beaucoup.

Il semble donc préférable de décrire le comportement de *bien* comme celui d'une sorte de clitique: *bien* ne peut figurer dans une phrase qu'en cooccurrence avec son support lexical, à savoir, le terme qu'il détermine (1).

⁽¹⁾ L'exemple suggéré par Wartburg et Zumthor (1958:356) d'emploi absolu, qui serait, selon eux, possible en langue familière, n'apparaît pas à l'évidence

C'est sans doute aussi à cette contrainte qu'on peut rattacher la non-séparabilité de bien à l'égard du nom quantifié. En effet, alors que beaucoup, ainsi d'ailleurs que d'autres quantifieurs du type adverbe + de, admettent, sous certaines conditions, syntaxiques et sémantiques, d'être détachés de leur nom, bien doit immédiatement le précéder (sur ce détachement, ou quantification à distance, cf. Grevisse, 1986:969, Milner, 1978:97-98, Obenauer, 1978:386, et 1983:76, Azoulay-Vicente, 1989:82, 92). On aura ainsi:

Nous avons dépensé beaucoup d'énergie pour un résultat aussi mince / Nous avons beaucoup dépensé d'énergie...

Nous avons dépensé bien de l'énergie... / *Nous avons bien dépensé de l'énergie...

Il a aimé beaucoup de femmes (Obenauer, 1983:76) / Il a beaucoup aimé de femmes.

Il a aimé bien des femmes! / *Il a bien aimé des femmes!

L'étude des occurrences de bien révèle encore que cet adverbe possède une distribution recouvrant à la fois celles de très et beaucoup, du point de vue des parties du discours avec lesquelles ces trois adverbes de degré sont compatibles. On sait que, grosso modo, et si on laisse de côté toute une série de cas problématiques, très et beaucoup se partagent le domaine de l'intensité et quantité élevées d'une façon assez tranchée et fonctionnent, dans une certaine mesure, comme des variantes contextuelles (cf. Gaatone, 1981, pour une étude plus détaillée). Très désigne l'intensité élevée avec des adjectifs et des adverbes (très riche, très souvent), beaucoup, l'intensité ou la quantité élevées avec des noms et des verbes (beaucoup de temps, manger beaucoup, aimer beaucoup). Les choses se compliquent quelquefois, en particulier lorsqu'on a affaire à des formes verbales composées actives et passives, et à des locutions verbales. Mais bien qui, de par son sens, est plus proche de beaucoup, puisqu'il peut, comme lui, désigner aussi bien la quantité que l'intensité, est en fait compatible avec toutes les grandes classes lexicales. On essaiera, dans ce qui suit, de voir de plus près ce comportement.

comme un cas de bien quantifieur: Il a bien du travail... oui, il en a bien. Le second bien sera normalement interprété, dans un tel contexte, comme confirmatif. Ajoutons que cette contrainte sur la distribution de bien n'est pas nécessairement valable pour ses autres valeurs, par exemple, pour la valeur confirmative dans l'exemple précédent, ou encore, pour la valeur de «manière»: Pauline, je la connais bien. — Comment se débrouillent-ils? — Bien.

AVEC UN NOM

Bien commute, dans ce contexte, avec beaucoup, dont il est unanimement considéré comme le (quasi)-synonyme:

Nous avons eu bien du mal à réparer cet appareil / beaucoup de mal.

Ça m'a fait bien de la peine / beaucoup de peine.

Il lui a fallu bien du courage pour survivre / beaucoup de courage.

Dans bien des cas, il est préférable de se taire / beaucoup de cas.

Ici comme ailleurs, il faudra sans doute tenir compte de nombreux cas de figement, bien que ceux-ci ne soient pas toujours faciles à déceler. Ainsi, la séquence bien des fois semble avoir presque complètement éliminé beaucoup de fois, comme le note déjà Martinon (1927:504, n. 1). De même, bien des années (se sont écoulées) paraît de loin préférable à beaucoup d'années (se sont écoulées) (cf. Léard, 1984:346).

En dépit du parallélisme évident avec beaucoup, bien diffère nettement de cet adverbe, ainsi d'ailleurs que de tous les autres appartenant à la même série, tels que trop, assez, combien, peu, etc., par son mode de ligature avec le nom qu'il quantifie. Alors que ces derniers se construisent systématiquement avec la préposition de, devant le substantif non précédé d'un article (2), construction qui caractérise aussi toute une série d'adverbes en -ment fonctionnant comme quantifieurs (énormément de, passablement de), bien ne régit pas de préposition et précède donc un nom accompagné de son article⁽³⁾. Le nom quantifié par bien, de même que celui quantifié par beaucoup, est indéfini et entraîne donc, soit l'article indéfini pluriel des quand il est nombrable, soit un article partitif lorsqu'il est singulier non-nombrable. Cette différence n'apparaît pas toujours très clairement dans les descriptions de bien proposées dans de nombreuses études, et où ce mot est perçu comme régissant, soit de + article défini⁽⁴⁾, position adoptée par, entre autres, Mahmoudian (1970:224-225), soit de + article non précisé (Thomas, 1956, art. bien), auxquels cas il serait apparenté aux autres quantifieurs, dont il ne différerait que par la présence obligatoire d'un article. On trouve aussi l'idée que bien n'admet qu'un article partitif, dont la préposition de ferait partie intégrante, l'occurrence de des étant alors ignorée ou assimilée à une variante de l'article partitif.

⁽²⁾ Certains voient d'ailleurs, dans le groupe quantifieur + de un véritable déterminant indéfini, excluant donc par là même tout autre déterminant.

⁽³⁾ Cf. aussi Guillaume, in Pottier (1962:164) et Gross (1977:19).

⁽⁴⁾ Cet article défini est alors souvent qualifié de générique.

Il suffit cependant de revoir les exemples ci-dessus pour se rendre compte que *bien* n'est d'aucune manière responsable du choix de l'article, lequel serait le même en son absence. Il n'y a donc pas de raison de parler de « disparition de l'article » (Wartburg, 1958:356) dans le cas de *bien d'autres problèmes*, où *de* est la variante habituelle de *des*, article indéfini pluriel, devant *autres* (5), que *bien* soit présent ou pas:

J'ai d'autres problèmes / J'ai bien d'autres problèmes.

D'autres tâches nous attendent / Bien d'autres tâches...

Cette même variante de *des* se retrouve d'ailleurs, ou en tout cas peut se retrouver, là où elle est normalement attendue, c'est-à-dire devant tout adjectif précédant le nom:

J'ai bien de(s) petits ennuis ces derniers temps.

Notons que ce type d'exemples est rejeté par Clédat (cité in Wilmet, 1986:123) et est considéré comme vieilli par Thomas (1956, art. *bien*). On en trouvera d'autres dans Grevisse (1986:915).

Bien s'écarte encore d'autre part de beaucoup et d'autres quantifieurs par son incapacité à fonctionner comme pronom, centre de syntagme, avec complément déterminatif (cf. Martinon, 1927:504, n. 1):

Beaucoup de ces gens vivent de la pêche / *Bien de ces...

Beaucoup de notre argent a été gaspillé / *Bien de notre...

Dans ces structures, le quantifieur est le déterminé plutôt que le déterminant, de n'est plus un simple instrument de ligature, mais possède une valeur partitive et commute éventuellement avec d'autres termes, telles que parmi devant un nom pluriel et une grande partie de devant un nom singulier ou pluriel. Comme on l'a déjà noté, bien ne peut figurer dans des structures où il ne s'appuie pas sur son support lexical.

AVEC UN ADJECTIF

Il semble que ce soit dans ce contexte que l'on trouve le plus d'exemples de *bien* intensif, ou du moins, à forte apparence d'intensif, et assez généralement commutable avec *très*. En voici quelques-uns:

⁽⁵⁾ Dans le cas de beaucoup d'autres pensent comme moi, l'article indéfini pluriel des est exclu par la préposition de exigée par beaucoup (cf. Gross, 1967:107 et des exemples tels que je m'occupe d'une affaire importante / je m'occupe d'affaires importantes, comparés à je négocie une affaire importante / je négocie des affaires importantes.

Cela vous rend perplexe? Le problème est pourtant bien simple / très simple.

C'était une allusion bien précise à un fait bien précis / une allusion très précise à un fait très précis.

Le débat n'a pas été bien long / très long.

La libération des femmes dans ce domaine bien particulier ne comporte pas que des aspects positifs / très particulier. (Aebischer, V. et Forel, C. 1983, *Parlers féminins, parlers masculins*. Paris, Delachaux et Niestlé, p. 15).

Il faut noter à part le cas de ces adjectifs de type spécial que sont antérieur, postérieur, inférieur, etc. («situatifs» ou «pseudo-comparatifs») ainsi que meilleur et pire. Bien est en effet préféré à très avec ceux-là, et à beaucoup avec ceux-ci:

Ces faits sont bien antérieurs à la guerre / très / ?beaucoup / de beaucoup (Togeby, 1984:188).

Votre explication est bien meilleure (6) que la sienne / ?beaucoup / de beaucoup.

On peut aussi inclure ici le cas des groupes prépositionnels à comportement adjectival, tels que:

Elle est bien en retard / très en retard / ? beaucoup.

Vous êtes bien à plaindre / très à plaindre / ?beaucoup.

Une intelligence bien au-dessus de la moyenne / très au-dessus / ?beaucoup au-dessus / de beaucoup au-dessus.

AVEC VERBE ET LOCUTION VERBALE

La valeur intensive ou quantitative semble assez claire dans quelques cas, bien qu'elle soit sans doute moins évidente qu'ailleurs, en particulier avec les verbes proprement dits. On reviendra plus loin sur les questions que soulève ce type de contexte et on se contentera ici d'exemples aussi peu problématiques que possible:

On s'est bien amusé / beaucoup / très (7).

⁽⁶⁾ De par son comportement syntaxique et son sens, *meilleur* peut être analysé comme l'amalgame en un seul mot d'un adverbe et d'un adjectif.

⁽⁷⁾ Frei (1929:205) a relevé je me suis très amusé. Ça m'a très amusé paraît assez acceptable (Gaatone, 1981:92). Le Trésor note aussi amusez-vous bien!, sous la rubrique «valorisation intensive». Remarquons cependant que l'impossibilité de amusez-vous beaucoup! indique peut-être qu'il s'agit d'une formule figée.

Nous avons bien ri (Togeby, 1984: 186) / beaucoup / *très. Cela me plaît bien (Moignet, 1974: 147) / beaucoup / *très.

Dans le cas des locutions verbales, en revanche, bien est très fréquent et son emploi donne en général des phrases naturelles, d'ailleurs souvent meilleures que les phrases correspondantes avec très ou beaucoup (sur les emplois de ces derniers en locution verbale, cf. Moignet, 1974:137-159, et Gaatone, 1981:89-90):

J'ai bien envie de sortir / très envie / ?*beaucoup.

Il faut faire bien attention / très attention / *beaucoup attention.

On a pris bien soin de lui / très soin / *beaucoup soin.

C'est bien dommage / très dommage / *beaucoup.

L'opposition avoir très peur / avoir bien peur laisse moins clairement apparaître la valeur intensive de bien que sa valeur «confirmative». Ainsi, dans les exemples suivants, on préférera, semble-t-il, très pour le premier et bien pour le second, bien que tous deux soient théoriquement possibles dans les deux contextes:

J'ai très peur de cet examen / J'ai bien peur de...

- Va-t-il de nouveau pleuvoir? J'en ai bien peur.
- J'en ai très peur.

En outre, très, dans ces mêmes phrases, paraît plus compatible avec effectivement que bien:

Va-t-il de nouveau pleuvoir ? - Effectivement, j'en ai très peur /
 ?*Effectivement, j'en ai bien peur.

AVEC ADVERBE

Bien intensif est parfaitement compatible avec toutes sortes d'adverbes. C'est avec très qu'il est alors généralement commutable:

C'était il y a bien longtemps / très longtemps.

Les résultats sont bien souvent contraires à l'attente / très souvent.

Le patient a bien mal⁽⁸⁾ réagi / très mal.

⁽⁸⁾ La cooccurrence de bien et de mal n'est évidemment possible que si bien prend une valeur autre que celle d'adverbe de manière (Grevisse, 1986:1447). Notons encore d'autres combinaisons de ce genre: Vous êtes bien bon! Vous vous êtes mis dans une bien mauvaise situation! C'est bien meilleur qu'avant!

Je viendrai bien volontiers / très volontiers.

Il n'est pas bien tard / très tard.

Ce n'est pas bien loin d'ici /très loin.

Bien est cependant seul admis, à l'exclusion de très, devant loin de, locution prépositive introduisant un infinitif, et loin que, locution conjonctive, toutes deux à sens adversatif:

Bien loin de le plaindre, la Société dira: C'est bien fait (Robert, 1980, art. loin) / *très.

Bien loin que cette mort t'en ait donné l'horreur... ibid. / *très.

Comme intensif d'autres quantifieurs adverbiaux, bien est parfaitement naturel et peut commuter alors avec très, intensif de peu, ou beaucoup, intensif de plus, moins et trop:

C'est bien peu! / C'est très peu!

C'est bien (plus, moins) cher / C'est beaucoup (plus, moins) cher.

J'ai bien trop d'ennuis / J'ai beaucoup trop d'ennuis.

C'est bien mieux ainsi / C'est beaucoup mieux ainsi.

Notons cependant qu'avec le quantifieur comparatif davantage, seul bien est admis, alors qu'il alterne avec beaucoup devant plus, pourtant synonyme de davantage. De même, bien est seul possible dans les groupes figés bien plus, bien mieux, qui fonctionnent comme locutions adverbiales renchérissant sur un contexte précédent:

C'est une tâche difficile, bien plus, elle est sans doute impossible / *beaucoup plus.

Le mot puissance... est reconnu aussi comme commun.

Bien mieux, son acception commune correspond à certains emplois du texte... (Chaurand, 1977:44) / *beaucoup mieux.

Signalons encore que bien lui-même, pas plus que très ni beaucoup, n'est intensifiable. Enfin, avec certains groupes prépositionnels à fonction adverbiale, bien semble en fait être le seul à pouvoir marquer le degré élevé, à l'exclusion de très et beaucoup, comme l'a noté Togeby (1984:184). Il est alors paraphrasable par longtemps:

Je reviendrai bien (avant, après) l'hiver.

On voit donc que bien peut fonctionner en combinaison avec toutes les grandes classes syntaxiques, prenant aussi bien la valeur intensive de très que les valeurs intensive et quantitative de beaucoup, et commutant avec l'un ou l'autre de ces adverbes dans des environnements identiques. Mais si ce parallélisme de comportement est indéniable, il n'en reste pas moins que bien n'est pas compatible avec tous les noms, adjectifs, verbes et adverbes susceptibles de gradation ou de quantification.

En outre, la commutation avec ses concurrents *très* et *beaucoup* n'est pas toujours, ni même sans doute le plus souvent, sans influence sur le sens, comme certains des exemples donnés jusqu'ici pourraient le laisser supposer. C'est donc à l'aspect sémantique de notre adverbe qu'il va falloir à présent s'intéresser de plus près.

LA VALEUR AFFECTIVE

La nuance «affective» qu'introduirait bien, par opposition à très et beaucoup, a été relevée par de nombreux auteurs. L'un des rares à rejeter cette idée, déjà notée dans le Littré, est Clédat (1901:83), pour lequel bien a seulement un peu plus de force et est peut-être plus populaire que beaucoup. Mais on voit mal ce que signifierait l'expression «un peu plus de force» sinon, précisément, ce que d'autres ont voulu dire par «nuance affective». Un autre grammairien, Ph. Martinon (1927:504), dont l'ouvrage normatif abonde en intéressantes observations sur bien, voit, dans beaucoup d'emplois de cet adverbe au sens de degré, une variante familière de beaucoup, suivant donc en cela l'opinion de Clédat, et ne mentionne aucune valeur affective. Mais comment interpréter cette remarque sybilline de l'auteur qu'« en ce sens (c'est-à-dire, au sens de grande quantité, grand nombre), beaucoup se remplace aisément par bien, surtout quand il ne s'oppose pas à peu...», sinon comme une allusion au fait que cet emploi de bien n'est pas essentiellement, ou en tout cas pas uniquement, quantitatif?

Selon les auteurs, la nuance affective en question peut relever de la surprise, la satisfaction, l'intérêt (Bénac, 1956, art. bien, Dupré, 1972, art. bien, Grevisse, 1980:1026)⁽⁹⁾, l'approbation, la sympathie, la complaisance (Le Bidois, 1968:594), l'ironie, l'adversité (Moignet, 1974:147)⁽¹⁰⁾. Cette abondance de nuances est une indication très sûre que la nature exacte du sentiment exprimé, si sentiment il y a, dépend du contexte et,

⁽⁹⁾ Curieusement, la nuance affective n'est plus mentionnée dans Grevisse-Goose, 1986.

⁽¹⁰⁾ Pour cet auteur, la nuance en question a sa source dans «la notion originelle» véhiculée par *bien*, et dont ce mot se serait entièrement vidé « pour ne plus signifier qu'une indication de plénitude » (*ibid.* note 17).

surtout, de l'intonation de la phrase, plutôt que du mot bien lui-même. Ce qui paraît en tout cas indéniable, c'est l'existence d'une valeur véhiculée par bien en sus du sens de degré élevé, assez aisément décelable, au moins dans certains contextes, et qu'on ne retrouve pas dans ses synonymes très et beaucoup. Ce qui les oppose au plan sémantique, c'est le caractère modal de bien, face à la valeur neutre, purement descriptive, de ses deux concurrents. Comme toute différence de sens, c'est d'abord par intuition qu'elle peut être saisie, sinon à chaque occurrence, du moins, ainsi qu'on l'a noté plus haut, dans des cas suffisamment nombreux et représentatifs pour qu'elle ne puisse pas être écartée comme marginale. Mais elle peut aussi être mise en évidence à l'aide de contextes divers, dans lesquels la commutation avec très ou beaucoup est impossible, ou bien aboutirait à des énoncés peu naturels, pour des raisons qui ne tiennent pas à des incompatibilités avec telle ou telle partie de discours. Ainsi, dans une question, c'est-à-dire, dans une demande d'information objective, ou dans une réponse à une question, seuls très ou beaucoup conviennent:

- Êtes-vous très occupé aujourd'hui? / *bien occupé?
- Fait-il très froid là-bas? / *Fait-il bien froid là-bas?
- Est-ce très loin d'ici? / *Est-ce bien loin d'ici?
- Pourquoi ne venez-vous pas avec nous? Je suis trés occupé / *Je suis bien occupé.
- Quel temps fait-il là-bas? Il fait très froid / *Il fait bien froid.
- Est-ce loin? Très loin / *Bien loin.

En fait, toute information objective sur l'intensité ou la quantité élevées de quelque chose appelle *très* ou *beaucoup* plutôt que *bien*:

Nathalie a quitté son travail parce qu'elle est très malade / *bien malade.

Avec beaucoup de patience, vous y arriverez / *bien de la patience.

Philippe connaît parfaitement l'Angleterre parce qu'il y a vécu très longtemps / *bien longtemps.

Le Président a prononcé hier un discours très long / *bien long.

Seuls des riches pourront acheter ces appartements; ils sont en effet très chers / *bien chers.

Là où, en revanche, le caractère modal est nettement accusé, c'est-à-dire, par exemple, lorsqu'il s'agit d'une réaction à une situation plutôt que de sa simple description, *bien* est, soit seul possible, à l'exclusion des autres

marqueurs du degré élevé, soit, en tout cas, plus acceptable qu'eux. Cette sorte d'énoncés s'accompagne d'ailleurs en général d'une intonation spéciale, de type exclamatif⁽¹¹⁾:

Vous avez l'air bien occupé en ce moment! Qu'avez-vous donc tant à faire? / *très.

Il y a bien longtemps que tout ça est fini! / ? très.

Il fait bien froid pour une soirée d'été! / *très.

Elle doit être bien malade pour n'être pas venue au travail / ? très.

C'est bien long, ce discours! / ? très.

Vous avez bien de la patience avec ces enfants! / ?*beaucoup de patience.

C'est bien loin (12), dites donc, cet endroit! / ? très.

On peut encore opposer:

C'est un très brave homme / C'est un bien brave homme allez!

Il peut aussi être intéressant de mentionner à ce propos cet exemple de Martinon (1927:505):

Il a donc bien de l'argent? — Oui, il en a beaucoup.

On a bien affaire ici à une question, mais dont la valeur illocutoire, du fait de la présence de *donc*, est une demande de confirmation plutôt qu'une demande d'information, ou encore, l'expression d'un profond étonnement quant à la quantité élevée d'argent. Une simple interrogation sur cette quantité aurait entraîné *beaucoup* et non *bien*: Il a beaucoup d'argent? *Il a bien de l'argent? Bien entendu, l'intonation aurait également été différente.

⁽¹¹⁾ L'intonation peut d'ailleurs jouer un rôle important dans le choix de la valeur précise de *bien*, là où le contexte à lui seul ne suffit pas toujours, comme dans l'exemple suivant:

Dans notre cité, il y a bien des espaces sablés pour les tout-petits, mais pour les grands au-dessus de dix ans, absolument rien. (Le Français dans le Monde, t. 37, 1965:2).

Selon l'intonation, il y a bien... sera interprété comme «il y a beaucoup» (quantifieur), ou comme «c'est vrai qu'il y a des...» (confirmatif). Au plan pragmatique, c'est évidemment la seconde interprétation qui convient ici.

⁽¹²⁾ Lafaye, in Bénac (1956, art. très) notait déjà que « bien, relatif, marque implicitement la manière dont celui qui affirme est affecté; ce qui est très loin de nous est en fait à une grande distance. Mais nous trouvons loin pour nous ce que nous disons être bien loin ».

On peut dès lors s'attendre à ce que bien soit impossible, ou tout au moins difficilement acceptable, dans un contexte pragmatiquement incompatible avec l'expression d'une attitude subjective du locuteur à l'égard d'une certaine situation. Si donc, bien paraît peu probable dans le dialogue suivant:

- Tu as faim? - *Bien faim même! / - Très faim même

ce n'est pas dans la locution verbale qu'il faut en chercher la raison, puisque rien n'interdirait l'emploi de cet adverbe dans un contexte pragmatique approprié, tel que, par exemple:

Tu as bien faim tout à coup! Il y a à peine cinq minutes tu ne voulais pas entendre parler de dîner / *Tu as très faim tout à coup!

De même, dans le dialogue suivant, selon qu'on a affaire à l'expression d'un sentiment subjectif ou au simple exposé d'un état de fait, on fera alterner bien et très:

- François est bien élégant ce matin! Où donc va-t-il? / *très.
- Sache que François est toujours très élégant! / *bien.

On comprend mieux dès lors pourquoi un énoncé tel que je suis bien pressé! peut paraître bizarre, alors que je suis très pressé ne l'est pas du tout, ni d'ailleurs tu es bien pressé! C'est qu'il n'est pas naturel que le locuteur exprime un sentiment subjectif, tel que, par exemple, l'étonnement, la surprise, sur sa propre conduite, en particulier, lorsque celle-ci est totalement sous son contrôle. En revanche, j'ai bien faim tout à coup! paraîtra plus plausible, puisqu'on peut très bien se poser des questions sur ses propres sensations, dans la mesure où celles-ci ne sont pas soumises à notre contrôle.

La valeur modale de *bien* permet peut-être aussi de mieux entrevoir la raison du caractère problématique de certains emplois. Plusieurs auteurs ont en effet noté que *bien* ne commute pas facilement avec *beaucoup* devant certains substantifs. Effectivement, à côté de séquences tout à fait naturelles comme *avoir bien du mal*, *de la peine*, *du chagrin*, *des ennuis*, il en existe d'autres moins acceptables, telles que:

?*Luc a bien de la viande (Gross, 1977:19) (13).
? Luc a bien du vin (Gross, 1976:20).
? Tu as bien de la farine (Léard, 1984:335).

⁽¹³⁾ Gross parle de quasi-synonymie de bien et beaucoup, mais ne fait aucune allusion à une quelconque nuance de sens.

Léard (ibid.: 346) note encore des exemples tels que:

?Lis bien des livres et tu seras savant / beaucoup

et oppose en outre:

*Luc lit bien des livres / beaucoup.

Luc a lu bien des livres / beaucoup.

Les jugements de grammaticalité ne sont pas très tranchés dans tous ces cas. Il semble bien que les problèmes proviennent, au moins en partie, de la difficulté à attribuer à de telles phrases une quelconque valeur modale⁽¹⁴⁾. Comme le constate Léard (*ibid.*), l'addition d'un contexte spécifiant rend la phrase précédente au présent plus acceptable:

Luc lit bien des livres en ce moment.

En effet, ainsi que l'ont montré de nombreux exemples d'emploi de *bien* mentionnés plus haut, des compléments sont souvent nécessaires, en sus de l'intonation, pour permettre une interprétation modale de la phrase.

Un autre cas de ce genre est celui d'une certaine incompatibilité de bien avec la négation (Gross, 1977: 19, Léard, ibid.):

*Luc ne lit pas bien des livres / beaucoup.

Il faut d'abord remarquer que, si incompatibilité il y a, ce sera entre une négation et un syntagme nominal déterminé par *bien*, dans son domaine. Ainsi, on peut trouver peu acceptables les énoncés suivants où la séquence *bien* + art. + nom est en position d'objet, dans la portée de la négation verbale:

⁽¹⁴⁾ Certains ont suggéré de relier la différence d'acceptabilité entre des syntagmes tels que bien du courage et ?bien de la farine (par exemple, Léard, 1984:334) à une différence entre le «dense strict et non strict», idée que l'on retrouve sous une autre forme dans Martinon (1927:505) et Hanse (1983, art. bien), lesquels remarquent que bien des se rencontre surtout devant un nom abstrait. Mais des séquences tout à fait acceptables, telles que Il y a bien du monde aujourd'hui! C'est vrai dans bien des cas. Il a fallu bien du travail pour en arriver là! Bien des gens pensent comme vous. Vous leur avez rendu bien des services! Bien des noms de plantes... passent ainsi des ouvrages des naturalistes... dans des écrits nullement spécialisés (Chaurand, 1977:117). Il reste bien des questions à traiter (ibid.: 5). Bien des expressions ont été supplantées par d'autres (ibid.: 122), ne plaident pas en faveur d'une telle règle. Notons encore Il a bien de l'argent, donné comme exemple dans Clédat (1901:83) et Dupré (1972, art. bien).

? Nous n'avons pas eu bien du mal à réparer cet appareil.

? Il n'a pas eu bien de la peine.

? Vous n'avez pas bien de la patience avec ces enfants.

En revanche, hors de cette portée, par exemple, en fonction sujet ou adverbiale, bien n'entraîne aucune anomalie:

Bien des gens n'accepteraient pas cette analyse.

Dans bien des cas, il ne se trouve pas de solution.

A bien des égards, cela n'est pas souhaitable.

Il faut donc à nouveau chercher une réponse dans le caractère modal de *bien*; l'assertion de l'absence d'une quantité élevée de quelque chose semble peu susceptible de provoquer une forte réaction subjective.

Mais même si l'on accepte une telle explication, il faut bien reconnaître qu'elle n'a qu'une valeur partielle. En effet, l'incompatibilité en question ne s'observe pas nécessairement avec d'autres mots que les noms:

Le débat n'a pas été bien long.

Tout cela n'est pas bien grave.

Je l'ai encore revu, il n'y a pas bien longtemps.

Ça n'a rien de bien particulier.

Il ne fait pas bien froid ce soir.

Certes, dans tous ces contextes, la commutation avec *très* ne pose aucun problème et sans doute n'est-il pas non plus facile d'y déceler l'opposition subjective/objective postulée entre les deux adverbes. On peut cependant penser que ces énoncés sont plus naturels dans des contextes de négation polémique, où ils expriment une réaction à l'idée positive correspondante, que celle-ci soit explicite ou seulement implicite, plutôt qu'ils ne transmettent une simple information objective sur le degré élevé de la propriété d'un référent. Ainsi, *très* sera sans doute plus attendu pour une prévision météorologique, dans une phrase telle que *il ne fera pas très froid ce soir*, alors que *bien* sera plus approprié dans un dialogue où l'un des locuteurs réagit à l'idée, implicite ou explicite, qu'il ferait très froid: *Pourquoi allumer le chauffage? Il ne fait pas bien froid ce soir!* De même, dans un rapport médical, on écrira sans doute *l'état du patient n'est pas très grave*, alors que pour rassurer quelqu'un, on dira plutôt *ne vous inquiétez pas, ce n'est pas bien grave!*

Comme on l'a déjà remarqué, l'emploi de bien intensif ou quantifieur, avec les verbes, est souvent problématique. La raison principale en est, semble-t-il, le fait que cet adverbe, lorsqu'il porte sur un verbe, reste essentiellement un adverbe de manière (15). Partout où cette valeur est compatible avec le sens du verbe ou de la phrase, c'est-à-dire, en fait, quand il y a commutation possible avec mal, la valeur intensive-quantitative est exclue. La commutation, dans les énoncés suivants, de beaucoup et bien, avec des verbes tels que écrire, dormir, etc., s'accompagne d'une claire différence de sens:

Joseph (écrit, dort, mange, danse, parle, travaille, lit, court) beaucoup / bien.

Il existe, certes, des cas, sans doute assez nombreux, où cette opposition sémantique s'estompe, le sémantisme du verbe ou notre connaissance du monde permettant un glissement du sens «d'une manière satisfaisante» ou «renforcement d'une affirmation» (vraiment), à celui de «degré élevé». C'est ce qu'on peut constater, par exemple, dans je connais bien la situation. Notons que mal connaît aussi, dans l'expression pas mal, le même glissement de sens. Là où le sens du verbe n'autorise pas la valeur de «manière», bien peut prendre celle de «degré élevé»:

Joseph s'est bien amusé / ennuyé.

Cet événement a bien surpris Joseph / impressionné / agacé.

Votre venue a bien simplifié les choses.

Joseph a bien aimé ce spectacle.

Ce spectacle a bien plu à Joseph.

On a bien ri à ce spectacle.

On a bien regretté votre départ.

Joseph a bien maigri ces derniers temps.

Les choses ont bien changé depuis.

Nous avons bien insisté là-dessus.

Joseph a bien souffert!

Dans tous ces exemples, bien peut alterner avec beaucoup et, plus rarement, avec très. Il faut cependant remarquer que bien, contrairement à

⁽¹⁵⁾ Avec d'autres valeurs, bien fonctionne plutôt comme adverbe de phrase: Vous prendrez bien un petit verre? La situation est bien ce que je pensais.

beaucoup, n'est naturel, dans de nombreux cas, qu'avec des formes verbales composées:

- ?*Joseph s'ennuie bien.
- *Cet événement surprend / impressionne / agace / bien Joseph.
- *On rit bien à ce spectacle.
- *On regrette bien votre départ.
- *Joseph maigrit bien ces derniers temps.
- *Les choses changent bien depuis.
- *Joseph souffre bien!

On notera également que *Joseph vieillit bien* n'a d'autre interprétation que celle de «manière», alors que dans *Joseph a bien vieilli*, l'interprétation quantitative est aussi permise. En réalité, ce qui semble importer, c'est moins la forme verbale composée que, pour l'adverbe *bien*, la possibilité de précéder le verbe quantifié ou intensifié sur lequel il s'appuie, comme le montrent les exemples suivants, où le verbe lui-même est à la forme simple:

Joseph doit bien s'ennuyer là-bas.

Cet événement doit bien le surprendre.

Joseph a dû bien changer / bien maigrir / bien souffrir.

Il reste que certains cas s'expliquent mal dans cette optique, comme, par exemple, Joseph s'amuse bien, cela me plaît bien, Joseph aime bien cette musique. Notons cependant que bien s'amuser relève peut-être du figement (cf. note 7). De toute façon, il apparaît que la cooccurrence de bien de degré avec un verbe est beaucoup plus limitée qu'avec d'autres parties du discours. On ne le rencontrera pas, par exemple, avec les verbes suivants, où seul beaucoup paraît convenir, sans que les raisons en apparaissent clairement:

- *Joseph a bien voyagé / beaucoup.
- *On a bien critiqué cette attitude / beaucoup.
- *Nous nous sommes bien intéressés à cette question / beaucoup.
- *Nous tenons bien à sa participation / beaucoup.
- *Je me suis bien occupé de cette affaire / beaucoup.
- *J'y ai bien pensé / beaucoup.
- *Vous fréquentez bien les Dupont, ces derniers temps! / beaucoup.

On a vu, en revanche, qu'avec les locutions verbales à constituant nominal, *bien* est généralement admis et semble souvent même meilleur que *beaucoup* et, quelquefois, *très*⁽¹⁶⁾, indépendamment de la valeur modale du contexte. On a ainsi:

Nous avons bien besoin de votre soutien / ?beaucoup, ?très.

Ça m'a fait bien plaisir (Togeby, 1984: 185) / beaucoup / très.

Vous avez bien raison / ?très / *beaucoup.

Prenez bien garde de ne pas glisser! *beaucoup / *très.

Notons cependant:

*Il a bien été question de cela / *très / beaucoup.

Le problème de la place de *bien* dans ces locutions verbales ne paraît pas se poser de la même façon que pour les verbes. En effet, l'adverbe, dans ce cas, admet l'antéposition au verbe, c'est-à-dire, en fait, à la locution tout entière, autant, semble-t-il, que l'antéposition à son constituant nominal:

Nous aurions bien eu besoin de votre soutien / Nous aurions eu bien besoin...

Il faut bien prendre garde de ne pas se tromper / Il faut prendre bien garde...

Ça m'a bien fait plaisir / ça m'a fait bien plaisir.

Il peut être intéressant de remarquer à ce propos que l'antéposition au nom signale univoquement la valeur intensive de *bien*, alors que l'antéposition au verbe autorise aussi, sous réserve, bien entendu, d'une intonation appropriée, une interprétation confirmative (= il est vrai que):

Nous aurions bien eu besoin de votre soutien, mais nous nous en sommes passés.

Ça m'a bien fait plaisir dans un sens, mais ça m'a aussi un peu énervé.

En conclusion, on peut affirmer que bien possède, parmi d'autres valeurs, celle d'adverbe d'intensité et de quantité élevées, mais exige une place à part, face à ces marqueurs par excellence du degré élevé que sont

⁽¹⁶⁾ On trouve néanmoins des exemples de ces locutions avec *très* (cf. Gaatone, 1981: 79-80), mais il n'en reste pas moins que *bien* est mieux accepté dans ces contextes.

très et beaucoup. Il en diffère considérablement par sa syntaxe particulière et, plus spécialement, par sa place, son statut de clitique et sa compatibilité avec toutes les grandes classes syntaxiques. Il en diffère aussi par son sens particulier, peu perceptible, il est vrai, dans certains contextes, mais néanmoins bien réel, puisque, de ce fait, il ne commute pas librement avec eux dans de nombreux énoncés; ce sens fait de lui le marqueur du degré élevé à valeur subjective, modale, s'opposant à ses quasi synonymes très et beaucoup, à valeur neutre, objective, purement descriptive.

Tel-Aviv.

David GAATONE

BIBLIOGRAPHIE

Azoulay-Vicente, a. 1989 «Cas partitifs et quantification à distance», Recherches Linguistiques de Paris VIII-Vincennes, t. 18, pp. 89-99.

Arrivé, M. et alii. 1986 La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion.

Chaurand, J. 1977 Introduction à l'histoire du vocabulaire français, Paris, Bordas.

Clédat, L. 1901 «La préposition et l'article partitif», Revue de Philologie française et de Littérature, t. 15, pp. 81-131.

Culioli, A. 1988 « Autres commentaites sur *bien*», in Blanche-Benveniste, C. et alii. (éds.) *Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Publications de l'Université de Provence, pp. 169-180.

Feuillet, J. 1988 Introduction à l'analyse morphosyntaxique, Paris, P.U.F.

Frei, H. 1929 La Grammaire des fautes, Paris, Geuthner.

Gaatone, D. 1981 «Observations sur l'opposition très-beaucoup», Revue de Linguistique Romane, t. 45, pp. 74-95.

Gougenheim, G. 1962 Système grammatical de la langue française, Paris, d'Artrey.

Grevisse, M. 1980 Le bon usage, 11e éd., Paris-Gembloux, Duculot.

Grevisse, M., Goose, A. 1986 Le bon usage, 12e éd., Paris-Gembloux, Duculot.

Gross, M. 1967 « Sur une règle de cacophonie », Langages, t. 7, pp. 105-119.

Gross, M. 1976 «Une classification des déterminants et prédéterminants du français», in Chevalier, J.-Cl. (éd.), *Grammaire transformationnelle. Syntaxe et Lexique*, Publications de l'Université de Lille III, pp. 11-46.

Gross, M. 1977 Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom, Paris, Larousse.

Léard, J.-M. 1984 «Morphogénèse et lexigénèse: opérations morphologiques et classes lexicales dans une perspective énonciative», Revue Québécoise de Linguistique, t. 13-2, pp. 325-379.

Le Bidois, G. et R. 1968 Syntaxe du français moderne, 2e éd., V. 2, Paris, Picard.

Mahmoudian, M. 1970 Les modalités nominales en français, Paris, P.U.F.

Martinon, P. 1927 Comment on parle en français, Paris, Larousse.

Milner, J.-Cl. 1978 De la syntaxe à l'interprétation, Paris, Éd. du Seuil.

- Moignet, G. 1974 Études de psycho-systématique française, Paris, Klincksieck.
- Moignet, G. 1981 Systématique de la langue française, Paris, Klincksieck.
- Molinié, Ch. 1977 «L'adverbe de quantité. Propriétés grammaticales d'une sousclasse d'adverbes de quantité», *Grammatica*, t. V, pp. 53-71.
- Obenauer, H. 1978 «A-sur-A et les variables catégorielles. Comment formuler les transformations catégorielles », *Cahiers de Linguistique*, t. 8, pp. 377-406.
- Obenauer, H. 1983 «Une quantification non canonique: la quantification à distance», Langue Française, t. 58, pp. 66-88.
- Pottier, B. 1962 Systématique des éléments de relation, Paris, Klincksieck.
- Togeby, K. 1982 Grammaire française, v. 1. Le Nom. Copenhague, Akademisk Forlag.
- Togeby, K. 1984 Grammaire française, v. IV. Les mots invariables. Copenhague, Akademisk Forlag.
- Wagner, R.-L. et Pinchon, J. 1962 Grammaire du Français classique et moderne, Paris, Hachette.
- Wartburg, W. von et Zumthor, P. 1958 Précis de syntaxe du français contemporain, 2° éd., Berne, Éd. A. Francke.
- Wilmet, M. 1986 La détermination nominale, Paris, P.U.F.

DICTIONNAIRES

- Bénac, H. 1956 Dictionnaire des synonymes, Paris, Hachette.
- Dupré, P. 1972 Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, Paris, Éd. de Trévise.
- Girodet, J. 1976 Logos. Grand Dictionnaire de la Langue Française, Paris, Bordas.
- Guilbert, L. et alii. 1971 Grand Larousse de la Langue Française, Paris, Larousse (GLLF).
- Hanse, J. 1983 Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne, Paris-Gembloux, Duculot.
- Imbs, P. 1971 suiv. Trésor de la langue française, Paris, Éd. du CNRS (Trésor).
- Lafaye, B. 1857 Dictionnaire des synonymes de la langue française, Paris, Hachette.
- Rey-Debove, J. 1982 Le Robert Méthodique, Paris, SNL.
- Robert, P. 1960 Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 1^{re} éd., Paris, SNL (Robert).
- Robert, P. 1985 Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 2^e éd., Paris, SNL (Robert).
- Thomas, A.V. 1956 Dictionnaire des difficultés de la langue française, Paris, Larousse.